

Les recommandations
de la CFE-CGC Énergies
pour la transition
bas carbone



2022



L'énergie :
la clef
de notre
avenir



Sommaire

ÉDITO	3
INTRODUCTION	4
DONNER UN CAP AU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE	6
Instaurer un cadre de long terme	6
Refonder un État stratège	7
ANCRRER LA SOUVERAINETÉ, LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT ET LE SOUCI DES BIENS COMMUNS AU CŒUR DES CHOIX DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE	8
Mettre la souveraineté, et donc la sécurité et la résilience, au cœur de la politique énergétique	8
Réinterroger le modèle de marché et remettre le souci des biens communs au cœur de l'énergie	10
Remettre l'Europe de l'énergie sur les bons rails	11
RÉPONDRE A L'URGENCE CLIMATIQUE PAR LA DÉCARBONATION ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE	12
Réussir une transition intelligente	12
Assurer la renaissance du nucléaire pour réussir le volet électrique de la transition	14
Renforcer le prix donné au carbone pour décarboner	15
RÉINDUSTRIALISER ET ADAPTER LES INFRASTRUCTURES	16
Penser l'avenir des infrastructures	16
S'engager en faveur d'une politique industrielle de l'énergie	17
MISER SUR DES EMPLOIS DURABLES, LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES ET UN « CAPITALISME RESPONSABLE »	18
Faire tout d'abord des emplois le moteur social de la transition	18
S'engager sur la voie de la responsabilité sociétale des entreprises et d'un « capitalisme responsable »	19

Édito

En quelques mois, l'histoire s'est accélérée, plaçant les questions d'énergie, tout comme celle de la maîtrise de notre destin commun au cœur des discussions et provoquant la prise de conscience que l'énergie, et donc l'électricité et le gaz, impliquent de faire sans plus attendre des choix qui vont engager le pays sur le long terme. À quelques semaines d'échéances électorales importantes pour les cinq prochaines années et dans un contexte de crise de l'énergie sans précédent, la CFE-CGC Énergies, portant la voix de l'encadrement des Industries Électriques et Gazières, entend apporter sa contribution au débat et faire part de ses recommandations en matière de transition énergétique bas carbone. Celles-ci s'articulent autour de cinq axes.

La transition énergétique nécessite en premier lieu de donner un cap, par l'instauration d'un cadre de long terme, stable, et par la refondation d'un véritable État stratège, porteur d'une vision industrielle.

Au regard des événements qui ont révélé et révèlent encore la fragilité et les dépendances stratégiques de nos économies, la transition énergétique doit inscrire souveraineté, sécurité d'approvisionnement et souci des biens communs au centre des choix de politique énergétique française et européenne. Cela implique notamment, de remettre l'Europe de l'énergie sur de bons rails, y compris de réinterroger le modèle de marché en vigueur depuis 25 ans.

Le dernier rapport du GIEC, qui sonne comme un terrible avertissement face à un réchauffement climatique qui fait déjà beaucoup trop de dégâts, nous rappelle une nouvelle fois que le temps est compté et que nous devons agir. La transition énergétique doit répondre à l'urgence climatique : non seulement par la décarbonation mais aussi par une politique forte d'économies d'énergie.

Pour y parvenir, cette transition doit s'inscrire dans un grand mouvement de réindustrialisation, clé de la réduction de l'empreinte nationale carbone mais également d'adaptation des infrastructures électriques et gazières, indispensable pour répondre aux évolutions du mix énergétique.

Enfin, elle doit miser sur le développement de filières industrielles pourvoyeuses d'emplois durables et qualifiés, et s'engager sur le chemin d'un capitalisme socialement responsable pour que transition énergétique rime avec transition juste.

L'énergie est bel et bien la clé de notre avenir et l'avenir sera ce que nous en ferons.

Hélène LOPEZ

Secrétaire Générale de la CFE-CGC Énergies



**“ LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
A BESOIN D'UNE BOUSSOLE ”**

La transition énergétique est une ambition et une impérieuse nécessité au long cours.

L'atteinte de cette ambition repose en France tout comme en Europe sur une vision à long terme de ses priorités et sur une feuille de route qui permette de maintenir le cap. Les préconisations de la CFE-CGC Énergies sont destinées à servir l'avenir du pays, les intérêts de l'ensemble des citoyens et ceux des salariés qu'elle représente.

Pour aligner la politique énergétique avec le défi climatique et l'indispensable développement industriel afin d'assurer la réduction continue et pérenne de l'empreinte carbone de la France, la CFE-CGC Énergies recommande de construire une boussole avec cinq principes cardinaux :



1

**Donner un cap
au secteur
énergétique**

2

**Ancrer
la souveraineté,
la sécurité des
approvisionnements
et le souci des biens
communs au cœur des
choix de politique
énergétique**

5

**Miser sur
des emplois durables,
la responsabilité
sociétale des entreprises
et un « capitalisme
responsable »**

4

**Réindustrialiser
et adapter
les infrastructures**

3

**Répondre
à l'urgence
climatique par
la décarbonation
et les économies
d'énergie**



1 Donner **un cap** au **secteur** **énergétique**

INSTAURER UN CADRE DE LONG TERME

En réformant le cadre régulateur

L'énergie est une industrie du temps long, à la fois stratégique, imposant une approche systémique et nécessitant des investissements massifs. C'est pourquoi la visibilité nécessaire doit être donnée aux acteurs en réformant le cadre régulateur et en déployant des outils favorables aux investissements de long terme dans les infrastructures énergétiques et les services énergétiques. Cette vision long terme est d'autant plus importante que les lourds investissements dans les infrastructures énergétiques engagent pour de nombreuses décennies et que tout changement de cap politique conduirait à des coûts échoués massifs. C'est la condition pour réussir la neutralité carbone.

En créant des outils favorables aux investissements de long terme

Le déploiement de ce cadre contractuel de long terme qui peut reposer, par exemple, sur le concept de SIEG*, des contrats de long terme, des contrats pour différence** ou une régulation rémunérant la garantie de puissance ou de production, sera de nature à favoriser l'électrification des usages, la décarbonation mobilisant les atouts du gaz, la production d'hydrogène bas carbone et le développement des gaz renouvelables.

La transition énergétique s'inscrira d'autant plus sur le long terme qu'elle s'appuiera sur une véritable loi de programmation énergétique et un environnement régulateur stable. Une telle prise en compte du long terme favorisera le réalisme énergétique et évitera l'inaction, le défaut d'anticipation et la prééminence des dogmes.

* SIEG : service d'intérêt économique général

** Contrat pour différence : mécanisme de garantie de recettes



REFONDER UN ÉTAT STRATÈGE

En faisant endosser à l'État un véritable rôle de stratège industriel

À rebours de l'approche excessivement financière, court-termiste voire parfois anti-industrielle de l'État, il est crucial de le réarmer en refondant sa doctrine d'intervention dans le secteur de l'énergie.

Au regard des errements de l'État dans sa gestion d'AREVA hier, et d'ENGIE ou EDF aujourd'hui, et de ses hésitations mortifères vis-à-vis de la stratégie énergétique à adopter, il est essentiel que l'État joue désormais un véritable rôle de stratège industriel et actionnarial dans l'énergie, doté d'une vision de long terme et d'une constance dans ses choix. Ce n'est qu'à ces conditions que l'État pourra accompagner et soutenir dans la durée tous les énergéticiens dans leurs investissements, et développer une véritable politique industrielle de l'énergie par un investissement résolu dans la recherche et l'innovation, centré sur la décarbonation du pays à un coût acceptable.

En créant un ministère de l'industrie responsable de l'énergie

Pour y parvenir, l'État devra assurer une meilleure coordination entre industrie, énergie et recherche, le cas échéant via un ministère pleinement responsable de la politique industrielle, de la politique énergétique et de la recherche associée. Ce ministère devra être empreint d'une véritable culture industrielle (afin de mieux piloter une politique industrielle qui fera reposer la souveraineté énergétique sur la souveraineté industrielle), garant d'une véritable gouvernance industrielle de l'énergie et porteur d'un patriotisme technologique pour le développement et les emplois. Ainsi pourrait se concrétiser l'indispensable coordination de la politique industrielle et technologique avec les politiques de l'énergie et du climat, de la recherche et de l'innovation.

L'État ainsi redevenu stratège soutiendra alors naturellement le développement des énergéticiens français en défendant leurs spécificités, et en particulier celles de groupes intégrés qui ont fait leur preuve, même si elles ne correspondent pas aux effets de mode des marchés financiers.

2 Ancrer la **souveraineté**, la sécurité d'approvisionnement et le souci des biens communs au cœur des choix de **politique énergétique française et européenne**

METTRE LA SOUVERAINETÉ, ET DONC LA SÉCURITÉ ET LA RÉSILIENCE, AU CŒUR DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

En réduisant nos dépendances stratégiques

La crise de la COVID 19 a révélé de manière flagrante nos dépendances stratégiques et la compétition croissante entre puissances mondiales pour assurer leur sécurité énergétique. Les évolutions liées au dérèglement climatique, le renforcement des tensions internationales comme la reprise économique post COVID ont ainsi remis la question de la souveraineté et des dépendances critiques au cœur des préoccupations des États comme des entreprises. Face aux nouveaux besoins de matières critiques générés par la transition énergétique, l'Union Européenne a ainsi défini 30 matières premières critiques et constaté sa dépendance aux importations comme sa vulnérabilité aux aléas économiques et géopolitiques, allant jusqu'à intégrer les panneaux photovoltaïques dans la liste des secteurs « à risque de dépendance stratégique ». La crise russo-ukrainienne est un choc sans précédent pour l'Europe qui met en lumière sa vulnérabilité, ses faiblesses et ses dépendances, et donc l'urgence pour l'Union Européenne de conforter sa résilience en construisant son autonomie stratégique dans tous les domaines et de voir celle-ci irriguer les politiques publiques.

Forts de cette prise de conscience, nous devons donc remettre au cœur des choix énergétiques les enjeux de sécurité d'approvisionnement et de résilience collective, mais aussi de souveraineté et d'autonomie stratégique, dans toutes leurs composantes (énergétique, industrielle, technologique et minérale) afin de permettre à la France comme à l'Europe de reprendre en main leur destin.

Ce repositionnement répond également à la nécessité de réduire notre déficit commercial et de retrouver la maîtrise des chaînes de valeur stratégiques, notamment pour réduire la dépendance aux aléas géopolitiques et aux nouveaux rapports de force dans la partie d'échecs géopolitique et géoéconomique que se livrent ces superpuissances.





En suivant plusieurs principes

Devant répondre à l'impératif de sécurité des approvisionnements énergétiques et de résilience des infrastructures, cette transition bas carbone assurant l'autonomie stratégique suppose de :

- Mettre en œuvre des dispositifs tels que l'inclusion de critères d'empreinte carbone et de localisation ou un Buy european Act* (avec des déclinaisons nationales), afin de favoriser un contenu industriel local et faire de la commande publique, des appels d'offres et autres dispositifs de soutien des leviers de décarbonation souveraine. Ainsi rimeront transition énergétique, politique industrielle, souveraineté et emplois durables,
- Renforcer le contrôle des investissements étrangers non européens dans le secteur de l'énergie, secteur stratégique par nature, dans le but d'éviter les comportements de prédateurs industriels de certains acteurs et de garder le cap des orientations stratégiques du pays,
- Défendre l'actionnariat français voire européen des entreprises, via le retour des noyaux actionnariaux stables, appelés « durs » par le passé, et développer encore plus l'actionnariat salarié,
- Questionner le mode de développement et le modèle de marché des énergies renouvelables (EnR) pour sortir d'une logique low cost qui fait aujourd'hui la part belle aux importations d'équipements conçus et fabriqués hors d'Europe et au bilan environnemental et social plus que dégradé. Il faudrait en effet atteindre progressivement une meilleure indépendance technologique et industrielle dans le domaine, et optimiser le coût pour les finances publiques des dispositifs de soutien à ces EnR,
- La même approche souveraine de développement industriel faisant appel aux emplois français et européens doit être appliquée au stockage d'énergie, par exemple les batteries électrochimiques ou les nouvelles technologies de stockage, y compris via les gaz renouvelables ou l'hydrogène, au-delà du développement des STEP**,
- Défendre les infrastructures, y compris de stockage d'énergie, barrages hydroélectriques et stockages souterrains de gaz, le cas échéant par une maîtrise publique, face au risque de prise de contrôle par des opérateurs non européens,
- Privilégier un modèle de transition énergétique le plus sobre possible en matériaux et métaux critiques, privilégiant l'économie circulaire pour limiter le risque de nouvelles dépendances stratégiques et compléter par une stratégie d'approvisionnement en matières critiques.

* Buy european Act : Mesure favorisant les achats européens par la commande publique

** STEP : Station de Transfert d'Énergie par Pompage

RÉINTERROGER LE MODÈLE DE MARCHÉ ET REMETTRE LE SOUCI DES BIENS COMMUNS AU CŒUR DE L'ÉNERGIE



En renouant avec les logiques de planification

La crise des prix de l'énergie doit conduire à établir un bilan honnête et sans concession de plus de 25 ans de libéralisation des marchés de l'énergie en analysant la compatibilité de l'ouverture des marchés et de la concurrence avec les nouvelles priorités de l'impératif climatique et de l'enjeu sociétal du caractère de produit de première nécessité que représente l'énergie.

Au regard de ces nouveaux enjeux, il faut remettre le souci des biens communs au cœur des choix énergétiques, considérer que le marché et la concurrence ne sont en rien une fin en soi et revenir aux logiques de planification et de programmation, de régulation et d'intervention publique qui donnent la visibilité nécessaire au secteur énergétique, en commençant par :

- Mettre fin à une politique visant à soutenir la concurrence coûte que coûte, et donc au dispositif aussi anti-économique qu'anti-industriel qu'est l'ARENH*,
- Réformer en profondeur les règles du marché européen de l'électricité en tirant parti du mix de production électrique bas carbone français, de sorte à garantir la stabilité et la prévisibilité des prix ; en outre, l'introduction de signaux de long terme complémentaires au marché de court-terme donnera de la visibilité aux acteurs et favorisera le financement des investissements,
- Favoriser de nouveau les contrats d'achats de long terme, diversifier les routes et moyens d'approvisionnements et étudier l'intérêt d'une coopération européenne, via des achats groupés, pour constituer des réserves stratégiques de gaz au niveau européen. L'objectif est de renforcer la sécurité d'approvisionnement en réduisant la dépendance aux pays producteurs et à la volatilité du marché mondial du gaz,
- Faire de la lutte contre la précarité énergétique une priorité afin d'assurer pour tous une transition juste, fidèle aux valeurs de service public du secteur énergétique.

Parce que l'énergie et le climat imposent de penser à long terme, à l'échelle du demi-siècle ou du siècle, il faut plus de programmation énergétique et de maîtrise publique, et moins de concurrence.

* ARENH : Accès régulé à l'électricité nucléaire historique



REMETTRE L'EUROPE DE L'ÉNERGIE SUR LES BONS RAILS

La crise climatique comme celle des prix de l'énergie doivent conduire à conforter, en la refondant, la construction de l'Europe de l'Énergie autour des priorités que sont la décarbonation, l'autonomie stratégique, la transition juste et la sécurité des approvisionnements... et en respectant autant le principe de subsidiarité des États-Membres que celui de la neutralité technologique bas carbone comme l'illustre le débat sur la taxonomie européenne autour de la volonté affichée par certains d'exclure le gaz et le nucléaire.

En sécurisant à l'échelle européenne les approvisionnements

L'Europe de l'énergie ne pourra en effet faire face aux géants économiques de la planète que si elle est unie dans sa diversité, chaque État devant pouvoir utiliser ses richesses et compétences au mieux pour servir l'ambition industrielle et climatique commune. Cette sécurité des approvisionnements doit en outre concerner à la fois le gaz via la réflexion sur le renforcement de la sécurité d'approvisionnement, et l'électricité via la priorité donnée à la sûreté du système électrique européen, dans la durée.

En revenant aux fondamentaux de la coopération et de la solidarité

Cette refondation doit ainsi répondre à la crise des prix de l'énergie causée autant par des raisons conjoncturelles liées à la reprise économique engendrant une hausse des coûts d'approvisionnement que par des raisons structurelles liées aux dysfonctionnements des marchés, conséquences de la définition de règles de marché favorables à la concurrence tout en s'employant à les distordre une à une pour favoriser certaines énergies. En obligeant à une révolution copernicienne de la manière dont l'Europe de l'Énergie a été jusqu'à présent construite et en privilégiant de nouveau les fondamentaux de la coopération et de la solidarité, c'est ainsi que l'on évitera que la primauté du marché et de la concurrence ne rime avec la naïveté stratégique et géopolitique face aux stratégies de puissance à long terme de la Chine, de la Russie et des États-Unis.

En développant des alliances industrielles européennes

Il s'agit aussi d'encourager les alliances industrielles européennes afin de fortifier l'Union européenne dans la concurrence mondiale. C'est en effet ainsi qu'on donnera du sens à l'Europe de l'Énergie auprès des citoyens européens et qu'on en fera une réussite industrielle et sociale grâce à la coordination, aux coopérations renforcées d'intérêt mutuel et à une véritable politique industrielle déclinée par les États-Membres, sans idéologie sur les solutions bas carbone à appliquer. Il s'agit ainsi d'offrir des perspectives viables aux salariés et de propulser les industries françaises et européennes à l'avant-garde de la transition énergétique mondiale.

3 Répondre à l'**urgence** climatique par la **décarbonation** et les économies d'énergie

Répondre à l'urgence climatique, c'est agir à la fois sur l'atténuation et l'adaptation, et donc plus largement préserver l'habitabilité de la planète. Cet impératif de décarbonation est d'autant essentiel que face aux risques et tensions futures sur les approvisionnements en énergies fossiles, il est crucial de décarboner rapidement et massivement. Pour y parvenir, il faut s'appuyer sur les atouts des industries électriques et gazières du pays, porteuses de filières industrielles décarbonées, innovantes et pourvoyeuses d'emplois, pour décarboner l'économie et la société, en développant l'électrification bas carbone des usages et en mobilisant les atouts du gaz, notamment en accélérant la production et le déploiement de l'utilisation des gaz bas carbone.



RÉUSSIR UNE TRANSITION INTELLIGENTE ET JUSTE

En s'appuyant sur un bouquet énergétique diversifié et compétitif

Pour assurer une transition énergétique intelligente, celle-ci doit être pragmatique, bas carbone et socialement juste et conduire à la neutralité carbone en faisant le pari du progrès technique et économique.

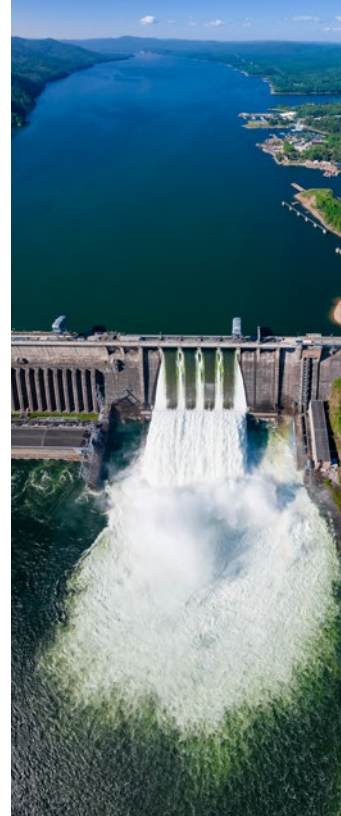
Cette transition juste doit reposer sur un bouquet énergétique bas carbone compétitif et équilibré, et donc aussi diversifié que possible en utilisant la complémentarité entre les énergies et les vecteurs énergétiques (nucléaire, hydroélectricité, gaz dont les gaz renouvelables, techniques de stockage de l'énergie, hydrogène, énergies renouvelables électriques...), reposant sur un fort ancrage territorial.

Ce bouquet énergétique est d'autant plus important que la priorité est de sortir des énergies fossiles très carbonées en s'appuyant sur les atouts de l'électricité et du gaz pour décarboner aussi efficacement que rapidement et massivement, et que les besoins énergétiques dans les décennies à venir restent difficiles à évaluer et qu'il est donc essentiel de garder toutes les options ouvertes pour assurer la sécurité des approvisionnements, préserver l'indépendance énergétique et rester résilient face aux évolutions de contexte.

En se structurant autour d'actions fortes

Cela suppose par conséquent de :

- Renforcer les économies d'énergie via l'efficacité énergétique et climatique (qu'elle soit passive ou active, pour tous les secteurs, résidentiel comme industriel) en donnant la priorité aux gains carbone. Il s'agit de construire une société de la sobriété bas carbone qui préserve le pouvoir d'achat et qui ne se confond pas avec des principes de décroissance exagérée,
- Assurer le déploiement d'un socle de production électrique équilibré et compétitif, reposant sur la complémentarité entre des moyens pilotables décarbonés renforcés (nucléaire et hydraulique) et des énergies renouvelables à l'intégration maîtrisée, d'une part, et d'importants investissements de renforcement et de modernisation dans les réseaux d'autre part. C'est la condition pour assurer en toute sécurité et de manière compétitive la croissance de la demande d'électricité et la décarbonation des usages de l'énergie via l'électrification,
- Utiliser les atouts du gaz pour consolider la synergie avec l'électricité et pour décarboner, notamment en amplifiant le développement des gaz renouvelables et bas carbone en en libérant le potentiel. Le pays doit réussir la décarbonation du gaz et mobiliser les atouts de ses infrastructures gazières pour faire du développement du biogaz et des gaz de synthèse des vecteurs moteurs de la décarbonation,
- Insuffler une dynamique industrielle de l'hydrogène bas carbone, brique permettant de boucler l'équation de la neutralité carbone, en faisant appel aux atouts énergétiques de la France (entre autres son socle de production électrique bas carbone et ses infrastructures énergétiques), en intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur, en respectant la neutralité technologique, en privilégiant les outils contractuels de long terme, et en orientant les usages hydrogène vers les secteurs sans alternative bas carbone, moins coûteuse et dans une approche raisonnée,
- Assurer le développement des énergies renouvelables thermiques (géothermie, pompes à chaleur, biomasse et gaz renouvelables...) et hydroélectriques, en tenant compte de leurs externalités positives et de leurs avantages sur les énergies renouvelables électriques non pilotables,
- Placer la France à l'avant-garde des mobilités propres bas carbone, de l'électromobilité aux solutions gazières comme le GNL ou le bioGNV,



- Accélérer sur la décarbonation du secteur du bâtiment via la mise en œuvre d'une politique déterminée et massive de rénovation thermique des logements, le développement de la rénovation énergétique globale et l'intégration des solutions technologiques bas carbone à haute performance énergétique,
- Orienter les choix en prenant en compte l'ensemble des coûts (financiers, environnementaux, humains, et géopolitiques), sur l'ensemble de la chaîne de valeur et pour chacune des énergies, et penser leur développement de la conception au stockage ultime des déchets en passant par l'approvisionnement en matières premières, la construction, la déconstruction et le recyclage,
- Investir massivement dans la Recherche et Développement pour pérenniser nos atouts et rester à la pointe du progrès,
- Investir dans la formation initiale et continue est une évidence. Mais il convient aussi d'investir dans la diffusion d'une culture scientifique et technique auprès des citoyens afin qu'ils soient des acteurs éclairés de la transition énergétique et que les activités industrielles retrouvent toute leur place dans le quotidien et l'imaginaire collectifs.



ASSURER LA RENAISSANCE DU NUCLÉAIRE POUR RÉUSSIR LE VOLET ÉLECTRIQUE DE LA TRANSITION

Le nucléaire est un atout industriel et climatique de la France qui contribue à sa souveraineté, à son indépendance énergétique et à sa capacité à décarboner son économie, à l'emploi industriel qualifié mais aussi à l'équilibre énergétique européen. S'appuyant sur les exigences de sûreté que permettent une autorité indépendante et une maîtrise publique, l'avenir de la filière nucléaire française doit être assuré en :

- Ayant une politique nucléaire nationale constante, de long terme, non soumise à des allers-et-retours politiques déstabilisateurs pour cette industrie du temps long, et s'appuyant sur une planification solide voire un « plan Marshall » comme le préconise l'ASN*, qui favoriseront un plan massif d'investissements, d'embauches et de renouvellement des compétences,
- Optimisant la durée de fonctionnement du parc nucléaire historique, dans le respect des exigences de sûreté et en cohérence avec les impératifs de sécurité d'approvisionnement et la nécessité de préserver les marges de sécurité du système électrique, ce qui doit conduire à réinterroger la trajectoire actuelle de fermeture de réacteurs nucléaires existants et à prolonger au maximum le parc nucléaire historique. Cela implique de revoir l'actuelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), de requestionner le plafonnement actuel de la production nucléaire et d'assurer le financement du « grand carénage »** et donc la pérennité du parc nucléaire historique en mettant fin à l'ARENH*** et en refondant une régulation du nucléaire existant plus juste,
- Engageant sans tarder la construction de nouvelles capacités nucléaires, en s'appuyant sur un mécanisme de rémunération et un modèle de financement adaptés avec un soutien financier public fort et la révision du régime européen des aides d'État,
- Assurant la réussite du projet français de Small Modular Reactor (SMR),
- Décidant le passage en phase industrielle du projet de stockage géologique CIGEO****, tout en assurant une gestion exemplaire des déchets et en s'inscrivant dans le concept d'économie circulaire,
- Traduisant l'indispensable vision de long terme dans le nucléaire en garantissant les moyens associés à la recherche, la 4^{ème} génération et la fusion nucléaire et en remettant le projet Astrid sur les rails.

*ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire

**Grand carénage : programme industriel de prolongation de la durée de vie du parc nucléaire

***ARENH : Accès régulé à l'électricité nucléaire historique

****CIGEO : projet français de centre de stockage profond des déchets radioactifs. (www.andra.fr)

RENFORCER LE PRIX DONNÉ AU CARBONE POUR DÉCARBONER

Afin de réussir la neutralité carbone par la décarbonation, il est crucial de déployer des mécanismes économiques basés sur le prix donné au carbone qui permet d'aligner la myriade d'intérêts individuels sur l'intérêt général et qui fera du prix du carbone un élément déterminant des choix énergétiques.

En fixant un prix européen plancher du carbone

Dans le cas européen, cet objectif passe par la mise en œuvre d'un prix européen plancher du carbone, le déploiement d'une finance durable bas carbone technologiquement neutre et la mise en place sans délai de la taxe carbone aux frontières de l'UE (dit Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières).

En faisant évoluer la fiscalité

Pour compléter cette approche, la fiscalité devra évoluer afin de taxer l'énergie en fonction de son contenu carbone et de sa compatibilité avec l'économie circulaire, et donc en cohérence avec les objectifs de décarbonation de l'économie, tout en veillant à éviter la délocalisation du tissu industriel et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Cette fiscalité carbone sera en effet d'autant plus acceptable qu'elle combinera fiscalité verte et justice sociale en fléchant ses recettes vers le financement de la transition bas carbone.



4 Réindustrialiser et **adapter** les infrastructures

PENSER L'AVENIR DES INFRASTRUCTURES

En assurant leur résilience climatique et technologique

Au titre de la souveraineté et de la sécurité des approvisionnements, il est essentiel d'assurer la pérennité et l'avenir des infrastructures électriques et gazières, en assurant leur résilience climatique et en investissant dans leur adaptation aux évolutions du mix énergétique (accompagnement du développement de la mobilité électrique et gaz, adaptation des infrastructures gazières au développement des gaz renouvelables, des gaz de synthèse et de l'hydrogène bas carbone, adaptation du système électrique aux effets attendus du changement climatique), à la multiplication des points d'injection et à la révolution digitale.

En confortant le rôle des infrastructures de réseaux

Au-delà du maintien de la péréquation tarifaire, la réussite de la transition énergétique passera par le confortement du rôle de mutualisation et de cohésion territoriale des infrastructures de réseaux, une régulation adaptée aux nouveaux enjeux des réseaux et à leur pérennisation, et la coordination de la programmation des investissements dans les réseaux électriques et gaziers.



S'ENGAGER EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE DE L'ÉNERGIE



En bâtissant une véritable politique industrielle bas carbone

Parce que l'énergie est une question aussi industrielle que sociétale, nous devons bâtir une véritable politique industrielle bas carbone qui fait de la réindustrialisation et la décarbonation ses priorités, basée sur deux axes forts :

- Pérenniser les atouts des filières industrielles existantes, électriques et gazières, fortement pourvoyeuses d'emplois,
- Assurer le développement de filières industrielles dans les nouvelles technologies de l'énergie, dans une logique de maîtrise de l'ensemble des chaînes de valeur et des coûts.

C'est ainsi que la transition énergétique bas carbone deviendra le moteur de la création d'emplois durables, non délocalisables et qualifiés.

En réindustrialisant la France

La réindustrialisation française reposant sur l'objectif d'une nouvelle industrie bas carbone sera la clef de la réduction de l'empreinte carbone nationale et de la résilience industrielle du pays.

- Cette politique industrielle doit reposer sur la consolidation du rôle des énergéticiens nationaux et des compétences de leurs salariés, l'impératif du développement des filières industrielles et les passerelles entre les filières,
- Cet impératif passe par le soutien aux filières non encore industrialisées et à faibles empreintes carbone comme l'hydrogène, le biométhane, les gaz de synthèse, les SMR* et certaines EnR**,
- Il demande aussi un investissement massif dans la recherche et l'innovation afin de devenir des leaders technologiques et non des suiveurs (tant pour la recherche amont que pour la recherche aval s'appuyant sur les entreprises et les universités),
- Cet impératif, y compris celui de la construction de champions européens des métiers de la transition énergétique, supposera enfin une réforme du régime européen des aides d'État et une révision des règles européennes de la concurrence afin d'assumer la préférence européenne.

*SMR : small modular reactor ou petit réacteur modulaire

**EnR : énergies nouvelles renouvelables

5 Miser sur des **emplois durables**, la responsabilité sociétale des entreprises et un « **capitalisme responsable** »

FAIRE TOUT D'ABORD DES EMPLOIS LE MOTEUR SOCIAL DE LA TRANSITION

La transition énergétique ne réussira qu'avec l'adhésion et la mobilisation de tous les salariés concernés. Il est donc indispensable de mettre les salariés et la création d'emplois durables et qualifiés au cœur de la transition énergétique, de la résilience du système énergétique et de la structuration des filières industrielles françaises.

En développant un dialogue social de qualité pour une transition juste

Cet enjeu suppose de déployer un dialogue social de qualité, de repenser les formations initiales et continues, puis d'organiser les transitions / reconversions professionnelles pour faire face aux mutations des emplois, et de donner la priorité aux compétences et au progrès social. C'est à ces conditions que nous réussirons les mutations industrielles, économiques et sociales de la transition bas carbone qui pourra dès lors être qualifiée de transition juste au plan social.

En engageant l'État en matière d'emplois liés à la transition énergétique

Au-delà du rôle des collectivités territoriales en matière d'emplois et de formation, c'est avant tout à l'État qu'il revient de s'engager sur la dimension emploi de la transition énergétique, de piloter les enjeux sociaux et d'emplois de la transition énergétique et d'assurer une certaine égalité entre les territoires et bassins d'emplois. Cet enjeu social impose une approche transverse et intersectorielle, et donc interministérielle.



S'ENGAGER SUR LA VOIE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES ET D'UN « CAPITALISME RESPONSABLE »



En développant une gouvernance d'entreprise responsable

Au vu des enjeux sociétaux et sociaux qu'il porte, le secteur énergétique, ses entreprises comme ses salariés, doivent être les moteurs d'une évolution vers le développement d'une gouvernance d'entreprise plus responsable que certains appelleraient un « capitalisme responsable ». Ceux qui dénoncent un capitalisme dérégulé, déséquilibré et donc dangereux considèrent cette évolution incontournable pour aboutir à une répartition plus équilibrée entre salariés et donc travail d'une part, et capital d'autre part. C'est d'autant plus important que la réindustrialisation que certains appellent de leurs vœux passera par la fin des délocalisations industrielles parfois décidées par les multinationales françaises elles-mêmes et donc une gouvernance de celles-ci réorientée vers plus de responsabilité sociale voire sociétale.

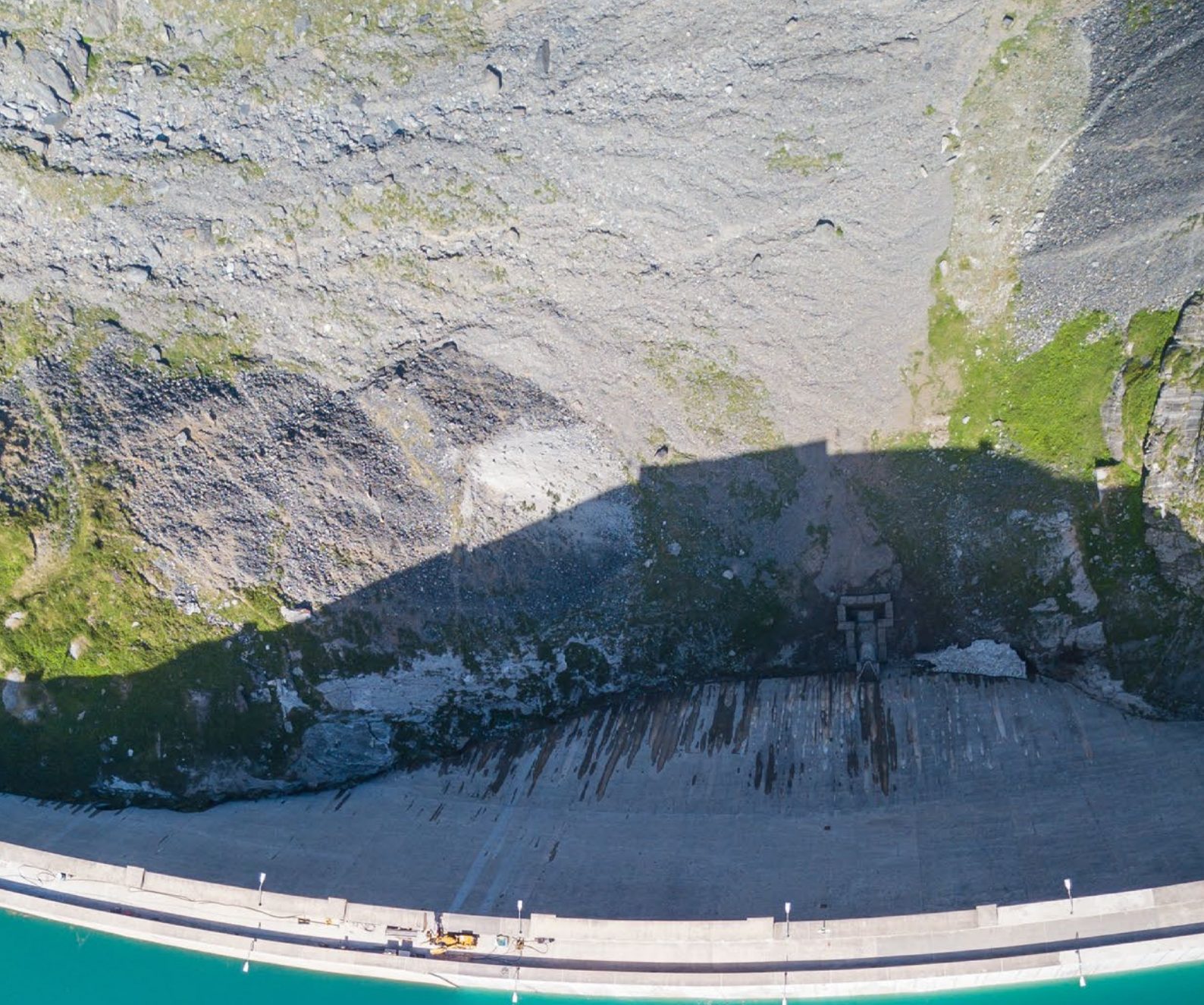
Cette gouvernance responsable devra reposer sur une plus large représentation des salariés, un dialogue renforcé avec les parties prenantes de l'entreprise au sein de la gouvernance, des politiques de sous-traitance plus responsables (y compris par la mise en place de clauses environnementales et sociales dans les politiques d'achats, et en refusant les politiques d'externalisation excessive), et le développement du modèle d'entreprises à mission au-delà de la définition de leur raison d'être. Elle devra également intégrer un meilleur partage de la valeur ajoutée, via le dividende salarié ou la participation obligatoire des salariés aux bénéfices, quelle que soit la forme juridique de l'entreprise, en complément du développement de l'actionariat salarié.

Cette évolution doit conduire à trouver, par le dialogue social et l'intelligence collective, d'autres modèles de gouvernance d'entreprise plus adaptés aux enjeux et priorités de la transition énergétique, au service de l'intérêt collectif. Ouvrir la voie, c'est refonder la gouvernance d'ENGIE et d'EDF en élargissant la réflexion et en s'inspirant d'autres modèles : modèle d'entreprise à mission, modèle d'entreprise hors de la bourse, le cas échéant par un modèle sociétaire ou coopératif. Ce dernier modèle est en effet à même d'orienter l'abondante épargne des Français vers les fonds propres des énergéticiens et donc le financement de la transition énergétique.

En défendant le modèle intégré des énergéticiens

Dans le même temps, l'État devra préciser voire faire évoluer son engagement en tant qu'actionnaire d'ENGIE et défendre le caractère intégré des énergéticiens. Il lui appartiendra aussi de mener une réflexion sur l'avenir des distributeurs GRDF et Enedis, acteurs centraux de la transition énergétique, y compris en matière de modèle réglementaire et actionnarial afin de préserver leurs capacités d'investissement et leurs synergies au service de l'intérêt général. Il devra tout autant assurer l'avenir de l'hydroélectricité française et de ses opérateurs historiques hors cadre concurrentiel. Enfin, il devra assurer l'avenir des gestionnaires d'infrastructures gazières au regard de leur rôle prépondérant dans l'acheminement et le stockage de l'hydrogène et des différents gaz renouvelables appelés à remplacer le gaz fossile.





**La CFE-CGC Énergies est la première organisation
syndicale représentative chez les cadres
dans la branche des Industries Électriques
et Gazières et la deuxième tous collèges confondus.**

Fédération CFE-CGC Énergies
59 rue du Rocher, 75008 Paris
Tél. 01 55 07 57 00
www.cfe-energies.com